



Le 18 octobre, pour l'augmentation des salaires et la défense du droit de grève

En réquisitionnant des salariés d'Esso et de Total, en pleine grève dans les raffineries et dépôts de carburant, le gouvernement s'est rendu coupable de la provocation de trop, en remettant clairement en cause le droit de grève.

Comme il l'a déjà fait le 12 octobre (lire notre communiqué « [Grève dans les raffineries et dépôts de carburant : halte aux provocations !](#) »), le SNJ-CGT réaffirme son soutien à ces salarié-es, accusé-es de tous les maux dans certains médias et certains discours politiques.

Ils et elles ne font que réclamer leur juste dû, alors que :

- l'inflation avoisine les 6%
- le groupe Total a engrangé au deuxième trimestre un bénéfice record de 5,7 milliards d'euros
- ses actionnaires ont eu droit à un supplément de dividende de 2,5 milliards d'euros le jour même du début de la grève chez Total, le 27 septembre
- le PDG de Total, Patrick Pouyanné, émarge à 5,9 millions annuels en 2021, soit une augmentation de 52% par rapport à 2020.

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à participer à la journée intersyndicale interprofessionnelle de grève et de manifestations de mardi 18 octobre « pour l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux et l'amélioration des conditions de vie et d'études », à l'appel de la CGT et de plusieurs autres organisations syndicales et de jeunesse ([lire le communiqué intersyndical](#)).

Les grèves et les mobilisations pour la défense de l'emploi, des salaires et des conditions de travail se multiplient dans le privé (Arkéma, Dassault, Lactalis, Nestlé Purina, Coca Cola, Camaïeu...) comme dans le public (lycées professionnels, police judiciaire, collectivités diverses...).

« Maintenant, on est obligé de faire des longues grèves, dures, pour obtenir à peine voire moins que le niveau de l'inflation », souligne Sophie Binet, secrétaire générale de l'Ugict-CGT (ingénieurs, cadres, techniciens), dans l'émission C Ce Soir (France 5), tout en rappelant que « notre revendication centrale, c'est l'échelle mobile des salaires, pour avoir une automaticité de l'augmentation des salaires avec celle des prix » ([voir ici](#)).

Le secteur de la presse et des médias ne fait pas exception. Si, dans certaines branches, des

négociations ont débouché sur des hausses des minimas de grilles, celles-ci sont toujours notoirement inférieures à l'inflation. Et dans les entreprises, les augmentations – quand il y en a – sont trop souvent individuelles ou réduites à des primes sans lendemain et sans cotisations sociales (retraite, maladie, assurance chômage...).

Les journalistes précaires – 29 % des détentrices et détenteurs de la carte d'identité des journalistes professionnels sont en CDD, pigistes ou privé-es d'emploi – ont également tout à craindre du nouveau durcissement des conditions d'indemnisation du chômage, voulu par le gouvernement.

Si on y ajoute la volonté de repousser l'âge de départ en retraite, on comprend que la coupe est pleine.

Que reste-t-il aux journalistes et aux salarié-es en général ? Le droit de faire grève et de manifester.

Toutes et tous mobilisé-es mardi 18 octobre !

Montreuil, le 15 octobre 2022.